

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **48 (1912)**

Heft 37-38

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Nutzungsbedingungen

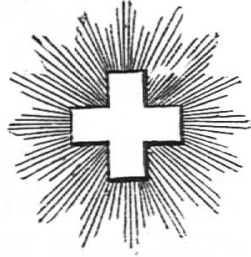
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XLVIII^{me} ANNÉE

N^{os} 37-38.



LAUSANNE

21 Septembre 1912

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Concours pour l'élaboration d'un programme de l'enseignement du français à l'école primaire. — Les principes philosophiques de la pédagogie. Les hygiénistes scolaires suisses à Winterthour. — Chronique scolaire : Vaud. Jura bernois. Genève. Neuchâtel. Fribourg. — Bibliographie. — Variété. — PARTIE PRATIQUE : Langue maternelle (suite). — Sciences naturelles. — Rédaction. — Dictées. — Récitation. — Comptabilité.*

CONCOURS POUR L'ÉLABORATION D'UN PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS A L'ÉCOLE PRIMAIRE (Communiqué.)

En 1910, un concours fut ouvert entre toutes les personnes s'intéressant à la jeunesse pour l'élaboration d'un programme de l'enseignement du français dans les classes primaires de la Suisse romande. Dix manuscrits furent adressés au Département de l'Instruction publique du canton de Vaud. Une commission composée de trois délégués des cantons de Genève, Neuchâtel, Vaud, Berne et Valais fut chargée de les examiner. Tous les commissaires reçurent à tour de rôle les travaux des concurrents, ce qui prit naturellement beaucoup de temps mais qui facilita une étude sérieuse et approfondie. Au mois de juillet dernier, la Commission s'est réunie à Lausanne et, après discussion, a décidé de proposer à MM. les Chefs des Départements les récompenses suivantes :

1. Les mots pour les pensées, MM. Briod et Jayet, maîtres à l'École d'application, Lausanne, 300 fr.

Ex aequo : La grammaire par la langue et non la langue par la grammaire, M. Vignier, inspecteur des écoles, Genève, 300 fr.

2. Il faut apprendre la grammaire par la langue et non la langue par la grammaire (Herder), M. Sensine, prof., Lausanne, 200 fr.

3. La question de l'enseignement du français a été la constante préoccupation de ma vie enseignante, M. Sève, chef de Bureau à la préfecture de l'Ain, Bourg (France), 100 fr.

Ex aequo : Un nouveau cours de langue, M. Gobat, inspecteur des écoles, Delémont, 100 fr.

Les enveloppes renfermant les noms des auteurs non récompensés n'ont pas été ouvertes. Ceux d'entre eux qui désirent rentrer en possession de leurs travaux voudront bien se faire connaître, en indiquant la devise inscrite sur chaque manuscrit, au Département de l'Instruction publique du canton de Vaud, à Lausanne.

La prochaine conférence de MM. les Chefs des Départements de la Suisse romande prendra probablement une décision définitive au sujet de l'élaboration d'un cours de langue française pour nos classes primaires.

LES PRINCIPES PHILOSOPHIQUES DE LA PÉDAGOGIE

L'étude des systèmes d'éducation nous ramène toujours au même point : rechercher quel est le but de l'éducation, voir si elle est possible, quelles en sont les limites et la puissance, examiner même si elle est légitime. Ayant répondu affirmativement à ces questions primordiales, il y aurait lieu de voir quels sont les principaux agents ou moyens de l'éducation et dans quel esprit elle doit être entreprise. L'examen des principaux systèmes d'éducation du XIX^e siècle, malgré leurs contradictions apparentes, nous permettra de dégager les principes premiers, « les postulats sans lesquels il lui serait impossible de s'établir, puisqu'ils sont ses fondements mêmes »¹.

Banalités, dira-t-on. Lieux communs qu'il est oiseux de discuter. Moins qu'on ne l'imagine. Il existe certains esprits qui mettent sérieusement en doute la possibilité et la légitimité de l'éducation, qui, sous prétexte que la sacro-sainte liberté de l'enfant doit être respectée, prétendent qu'il faut laisser la plante humaine se développer toute seule, à ses risques et périls, en toute liberté et spontanéité. Il en est d'autres qui estiment que croire à la puis-

¹ Bibliothèque de philosophie contemporaine. *Les postulats de la pédagogie*, par E. Parisot et E. Martin. Paris, librairie Félix Alcan. 1910. Prix : fr. 2 50.

sance de l'éducation, est un leurre, un trompe-l'œil, que cette éducation n'a qu'à abdiquer en face des forces héréditaires ; d'autres, enfin, comme Tolstoï, pensent que l'éducation telle qu'on l'entend dans notre vieille Europe, que l'instruction telle qu'on la distribue au peuple, sont nuisibles et malfaisantes. Ils s'en vont proclamant la faillite de l'enseignement public, obligatoire et gratuit. Pour un peu ils seraient de l'avis d'Alexandre Dumas qui, interrogé sur cette question : « Pourquoi les enfants si doux, si gentils, deviennent-ils des hommes si méchants ? » répondit : « C'est l'éducation. »

Or, cette éducation est de deux sortes : l'une livrée au hasard de la contagion ; exemples, suggestions diverses, influence du milieu, de l'ambiance physique comme de l'ambiance sociale ; l'autre voulue par l'éducateur et dirigée par lui. C'est surtout de cette dernière dont nous avons tout d'abord à nous occuper ici.

Et, avant tout, il faudrait en fixer le but, montrer l'idéal que l'on se propose d'atteindre et dans quel sens doivent être dirigés les efforts de l'éducateur.

L'enfant est une personnalité morale et une personnalité sociale. C'est à la fois une volonté qui commande et un instrument qui obéit, un futur citoyen qui règlera les affaires de son pays.

On comprend que le but de l'éducation variera suivant les époques, suivant la conception que l'homme s'est fait de sa destination. Personnalité morale, membre d'une famille, citoyen d'une nation, cellule sociale, l'enfant est tout cela à la fois. Devant le préparer en vue de ces diverses fins, on comprend que, suivant les époques et suivant aussi le caractère spécial de ses conceptions philosophiques, chaque pédagogue a plus particulièrement envisagé l'un ou l'autre de ces quatre facteurs, fait porter sur lui ses efforts. Suivant que la personnalité de l'individu était placée au premier rang, ou que les droits de la famille semblaient les plus élevés ou que la nation et la société avaient à sauvegarder leur intégrité et leur puissance, l'éducation paraissait devoir être individualiste, familiale, nationale ou sociale.

« Je vous enseigne le surhomme », dit Nietzsche, qui a poussé jusqu'à ses dernières limites le culte de l'individu. « L'homme est quelque chose qui doit être dépassé », et Tolstoï va jusqu'à refuser

aux éducateurs le droit de former la conscience de l'enfant pour lui garder toute sa liberté. C'est là un but bien incomplet, sinon impossible. L'individualisme à outrance doit être rejeté.

Ne vouloir dans et par l'éducation que le plaisir ou l'intérêt des parents est également inadmissible. La vie familiale n'est que passagère ; au-dessus de la famille, il y a la patrie, il y a l'humanité.

Reste la dernière forme, celle qui travaille à développer dans l'enfant les sentiments civiques et sociaux, celle qui le considère en tant que partie d'un tout, d'une collectivité, d'une communauté.

A y regarder de près, aucune de ces théories n'est complètement fautive et aucune, si elle est exclusive, n'est complètement vraie non plus. Concilier ces points de vue divers n'est pas impossible. Former l'homme pour lui-même, pour la famille, pour la société, pour la patrie, tel est, d'après Buisson, l'idéal qui semble donner la formule moyenne et concilier les diverses conceptions.

L'éducation a donc à la fois un but individuel et un but social ; elle est comme l'a dit Guyau dans *Education et Hérité*, « la recherche des moyens de mettre d'accord la vie intellectuelle la plus intense avec la vie sociale la plus extensive » ; elle est, en un mot, suivant l'excellente formule donnée par Spencer « la préparation à la vie complète ».

* * *

Cette pédagogie est à la fois science et art : science dans la recherche des principes, des lois et des règles ; art dans l'application, dans la pratique de l'éducation. Il n'est pas permis à un éducateur d'ignorer les principes de la physiologie, pas plus que ceux de la psychologie. S'il ne connaissait pas la première, il violerait les règles de l'activité vitale, il imposerait à ses élèves un travail au-dessus de ses forces, il distribuerait mal ce travail. Et s'il ignorait la seconde, s'il ne savait rien de la nature de l'âme qu'il s'agit de façonner, de la manière dont se forme l'esprit de l'enfant, dont naissent les idées et les sentiments, comment ils se développent, qui voudrait cultiver la mémoire, l'imagination ou le jugement sans rien savoir de leur essence ? On pourrait aussi démontrer de même l'utilité pour tout éducateur d'une connaissance profonde et raisonnée de l'éthique et de la sociologie.

La pédagogie est donc une science dérivée, tributaire à la fois

de la physiologie, de la psychologie, de l'éthique et de la sociologie; mais sa connaissance, William James l'a excellemment démontré « n'est pas absolument suffisante pour faire un bon éducateur. Il faut, en tout état de cause, posséder un don additionnel, un tact heureux, une habileté telle qu'on saura comment parler et agir en présence d'un élève; ce tact nécessaire dans une situation donnée sont l'alpha et l'oméga de l'art éducatif ». L'art de l'éducation ne deviendra jamais affaire de pure science; il restera toujours une part très grande à l'initiative personnelle de l'éducateur, à la clairvoyance qui sait juger sainement, dans les circonstances les plus difficiles, prévoir ce qui arrivera dans l'avenir le plus lointain, au tact surtout qui trouve la vraie solution et se joue parmi les difficultés les plus grandes. Ces qualités s'acquièrent-elles? Les uns le croient, les autres le nient. Il n'est pas rare d'entendre dire que la vraie pédagogie se moque de la pédagogie, qu'on naît éducateur comme on naît poète, que rien ne saurait remplacer le génie naturel. Théorie fautive, dangereuse même. Les génies ne sont pas nombreux. Il est rare que les mieux doués remplissent à la perfection dès le début leur tâche d'éducateur. Ils ne sont pas infaillibles; ils se trompent, font des faux pas et les déboires et les déconvenues les découragent d'autant plus qu'ils se croyaient plus sûrs d'eux-mêmes. Ils expérimentent *in anima vili*, à leur grand détriment et au détriment de leurs élèves. Et ce n'est qu'après avoir longuement expérimenté, réfléchi et médité qu'ils peuvent le mieux utiliser les dons qu'ils n'avaient su employer jusqu'alors.

Ainsi dans cette œuvre délicate et complexe qu'est l'éducation, l'instinct, pas plus que l'inspiration du moment, pas plus que l'expérience, ne sauraient suffire. Il y faut la science, une science raisonnée, qui ne laisse rien à l'arbitraire, qui veut se rendre compte du comment et du pourquoi des choses. Un apprentissage scientifique, théorique est nécessaire au futur éducateur. Ainsi pour diriger cette éducation, qui est *une culture intentionnelle et méthodique ayant pour but de donner à l'enfant une certaine nature*, il faut tout d'abord rechercher les fondements théoriques à l'art de l'éducation, les bases spéculatives de la pédagogie, afin d'installer aussi solidement que possible, que l'état actuel de la science le permet, la pédagogie sur des assises rationnelles.

*
*
*

Mais une question nouvelle va se poser ici. Cette culture ne présente-t-elle pas des difficultés insurmontables ? Autrement dit, l'éducation est-elle possible ? Tout le monde est-il d'accord pour admettre l'efficacité pleine et entière de l'éducation, pour reconnaître sa toute-puissance, ou bien est-elle impossible d'une façon absolue, ou bien encore lui a-t-on assigné des limites que l'éducation, malgré tout ce qu'elle peut faire, ne saurait dépasser ? Tel est le premier point à examiner.

De fait, nous nous trouvons ici en face de trois conceptions très opposées. Il y a d'abord les négatifs, les *sceptiques*, qui nient que l'éducation ait une influence sur l'individu. Il y a les *dogmatiques*, qui croient à la toute-puissance de l'éducation et estiment qu'elle est capable de construire l'esprit et de former la volonté et le caractère. Il y a enfin ceux que l'on pourrait appeler les modérés, les *relativistes*, ceux qui entendent tenir compte des contingences, du côté relatif du problème, qui conçoivent cette influence de l'éducation comme importante, mais non point comme absolue.

Les sceptiques, ceux qui considèrent le caractère comme immuable, sont assez rares. Les deux principaux représentants de cette théorie sont Kant et Schopenhauer. Les « tolstoïstes » et quelques néosophes contemporains, qui s'élèvent contre l'instruction obligatoire, inutile et même nuisible, peuvent être rattachés à cette catégorie de doctrinaires. D'après Kant, nous avons choisi librement notre caractère et ce choix est désormais irrévocable. Une fois « descendus » dans le monde de l'espace du temps, notre caractère, notre volonté par suite, demeure ce qu'elle est, sans que nous puissions la modifier si peu que ce soit. » Notre caractère est fatal dans son développement. Mais voyez la contradiction. Kant, comme professeur de philosophie à l'Université de Königsberg, est tenu de donner un cours de pédagogie. Il y montre une grande foi dans la possibilité de l'éducation et se préoccupe de la création d'un séminaire pédagogique, sorte d'école d'application pour les candidats à l'enseignement secondaire en Allemagne. « Il y a beaucoup de germes dans l'homme et c'est à nous à développer proportionnellement nos dispositions naturelles, à donner à

l'humanité tout son déploiement et à faire en sorte que nous remplissions notre destination. Se cultiver soi-même, devenir meilleur, et, si l'on est mauvais, développer en soi la moralité, voilà le devoir. » Donc il en était arrivé à faire quelques concessions au principe de la non-possibilité de l'éducation.

Selon Schopenhauer, les caractères sont innés et ne peuvent être changés, l'égoïste n'écouterait toujours que son intérêt personnel et le méchant restera méchant. Chacun de nos actes est un événement nécessaire, fatal. Vous aurez beau prodiguer et répandre à foison l'instruction et l'éducation, vous ne transformerez pas la nature d'un homme, tout au plus pouvez-vous lui donner un certain vernis qui cachera ses défauts et ses vices, peut-être arriveriez-vous à lui apprendre qu'il doit céler hypocritement ses travers, peut-être arriveriez-vous à le tromper lui-même, mais le fond, l'intérieur n'auront pas été modifiés. La thèse de Schopenhauer contient, en outre, un amendement bien décevant pour nous : « L'homme est au fond une bête sauvage, une bête féroce. »

A l'appui de sa thèse, Schopenhauer cite des proverbes espagnols : « Ce qui est sucé avec le lait ne s'en va qu'avec le suaire et ce qui vient avec le béguin du nourrisson ne s'en va qu'avec le linceul. » Si ces proverbes sont vrais, il est évident que toute éducation est stérile, voire même foncièrement immorale. Elle ne peut pas transformer le fonds même de l'individu, réformer son caractère, rendre bon l'homme qui, par nature, est méchant.

C'est également l'avis de Voltaire, pour qui nous ne pourrions changer de caractère que si nous pouvions changer de corps. C'est presque l'avis de Rousseau qui écrit : « Chaque homme apporte en naissant un caractère, un génie et des talents qui lui sont propres... Pour changer un esprit, il faudrait changer l'organisation intérieure ; pour changer un caractère, il faudrait changer le tempérament dont il dépend. Avez-vous jamais oui dire qu'un emporté soit devenu flegmatique et qu'un esprit méthodique et froid ait acquis de l'imagination ? Pour moi, je trouve qu'il serait tout aussi aisé de faire d'un blond un brun et d'un sot un homme d'esprit. »

* * *

Aux sceptiques, on oppose les dogmatiques qui font preuve d'une

foi absolue dans l'œuvre de l'éducateur. Tels Descartes, qui croit que si les hommes sont différents, c'est qu'ils savent plus ou moins bien conduire leur raison et régler leur activité, ou encore Locke qui pense que « sur cent hommes, il y en a plus de quatre-vingt-dix qui sont bons ou mauvais, utiles ou nuisibles à la société par l'instruction qu'ils ont reçue; et que c'est de l'éducation que dépend la grande différence aperçue entre eux. » Celui qui a poussé le plus loin cette doctrine est Helvétius. D'après lui, « la grande inégalité d'esprit qu'on aperçoit entre les hommes dépend uniquement de l'éducation meilleure ou moins bonne qu'ils reçoivent. »

Quelques philosophes modernes ont repris la théorie d'Helvétius, ainsi Stuart Mill, qui fonde les plus grandes espérances sur la constitution d'une science nouvelle, la science du caractère ou l'éthologie. Quand l'éthologie sera arrivée à établir des lois certaines, elle apportera d'utiles contributions à l'art de l'éducation. Jules Payot, dans son *Education de la volonté*, se rapproche de cette conception. Le caractère n'est pas inné, il est acquis et se forme lentement sous l'influence de causes diverses. C'est aussi l'idée de Channing, comme c'est la conviction de Blackie et celle d'Edgar Quinet. Tous admettent qu'il est possible de transformer lentement, mais avec grandes chances de succès, le caractère de l'individu, qu'il est possible même à l'individu de refaire sa nature, d'effacer ou tout au moins de rejeter dans l'ombre les tares héréditaires.

(A suivre.)

Les hygiénistes scolaires suisses à Winterthour.

C'est dans la cité industrielle bien connue, au principal rond-point des voies ferrées de la Suisse nord-occidentale, que les hygiénistes scolaires suisses se sont donné rendez-vous les 12 et 13 mai dernier. *Plus de justice pour l'enfant*, tel a été le mot d'ordre du Comité d'organisation de leur assemblée. On en jugera par les sujets qui étaient inscrits au programme :

1. L'enfance et la criminalité, essai d'anthropologie criminelle.
2. Etat actuel du mouvement en faveur de la création en Suisse de tribunaux pour mineurs.
3. La composition des tribunaux pour mineurs.
4. La compétence des tribunaux pour mineurs.
5. Publicité des débats ou huis-clos.
6. Pénalités et mesures protectrices.

Ces différentes questions ont été développées par quinze rapporteurs, au nombre

desquels la Suisse romande était représentée par M. le professeur E. Borel, de l'Université de Genève, et par M. F. Martin, avocat, aussi à Genève.

M. Borel, en particulier, dans un exposé d'un souffle puissant d'idéalisme et de meilleure application de la justice à l'égard des mineurs, a parlé de la compétence des tribunaux spéciaux à créer pour ceux-ci. Au nombre des thèses qu'il a présentées, nous citons :

1. L'intérêt bien entendu des mineurs, dont s'inspire le postulat qui réclame l'institution d'une juridiction spéciale chargée de connaître les actes délictueux commis par eux, doit être également la considération première à consulter pour déterminer la compétence de cette nouvelle juridiction.

2. Les raisons qui ont engagé le législateur à soustraire à une action pénale proprement dite les mineurs âgés de moins de quatorze ans (avant-projet du Code pénal suisse) n'existent pas à l'égard de la juridiction spéciale à instituer pour les mineurs. Le caractère éminemment tutélaire de la mission et de l'action des tribunaux pour mineurs justifie l'idée de leur confier le soin de connaître des actes délictueux commis par des enfants dès l'âge de dix ans.

Au-dessous de cette limite, les infractions commises par des enfants continueront à relever de la famille, de l'école ou des institutions tutélaires créées par l'Etat (protection de l'enfance abandonnée, etc.).

3. Le mineur demeurera soumis à la juridiction spéciale jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Il pourra même, jusqu'à l'âge de vingt ans, être renvoyé devant elle par les autorités compétentes pour les actes délictueux commis par lui.

4. Dans la répression d'actes délictueux commis par un mineur avec des majeurs, le principe de l'unité de l'action pénale devra, dans la règle, fléchir devant les considérations qui justifient la création d'un tribunal pour mineurs.

En pareil cas, l'action pénale contre le mineur sera entièrement soumise aux dispositions qui régissent cette juridiction spéciale.

5. Demeure réservée, cependant, au tribunal pour mineurs, la faculté de prononcer le renvoi du mineur âgé de plus de seize ans devant la juridiction pénale chargée de juger les autres inculpés, s'il y a, pour l'ordonner, des motifs suffisants, tirés, soit des faits de la cause, soit de l'âge du mineur, de son caractère, de ses antécédents, ou de toute autre circonstance importante.

Cette décision sera prise sur préavis conforme du Ministère public, le représentant du mineur entendu.

Le vénérable inspecteur de St-Gall, M. Kuhn-Kelly, malgré ses quatre-vingts ans, n'a pas craint d'aborder la question de la composition des tribunaux pour mineurs; dans un exposé de trois quarts d'heure, il a tenu l'assemblée sous le charme d'une conviction et d'une expérience qui ne pourraient être plus solides. Son rapport a été le plus éloquent plaidoyer possible en faveur des mesures de prévention que l'on doit prendre dans le but d'arrêter l'enfant sur la pente du vice, ainsi que pour l'entente qui doit exister entre toutes les personnes s'occupant de l'éducation sociale à divers titres et à divers degrés.

Comme on l'a fait remarquer, il existe deux courants d'idées au sujet de la juridiction pour jeunes délinquants :

Les uns considèrent le juge qui siègera dans ces tribunaux comme un véritable juge pénal, et les causes qu'il aura à connaître comme de véritables causes

pénales, étant bien entendu toutefois que ces tribunaux auront leur compétence et leur organisation propres.

Les autres demandent que l'on remplace la procédure pénale proprement dite par des mesures d'ordre éducatif et tutélaire : ils appuient la création, en lieu et place de tribunaux proprement dits, de commissions de protection de la jeunesse, dans lesquelles siégeront des juristes, des médecins, des pédagogues, et aussi des femmes.

Le canton de St-Gall est déjà entré résolument dans cette seconde voie, ainsi que l'a montré M. le Dr jur. Geser-Bohner, à Altstätten, par deux exemples très frappants où les mesures de surveillance à l'égard d'écoliers en faute ont obtenu une régénération complète des coupables. M. le Dr Silbernagel, président du tribunal civil de Bâle et juriste bien connu, a soutenu cette thèse avec une très grande autorité. Dans une première conclusion, il pose en principe, comme pierre angulaire de tout l'édifice nouveau, ce qui suit :

« L'institution d'une juridiction spéciale chargée de connaître des actes délictueux commis par les mineurs a surtout pour but de sauvegarder moralement les enfants qui lui sont déférés et d'en faire, par une éducation rationnelle, des membres utiles de la société. »

On fera remarquer, avec raison, que nos autorités tutélaires s'inspirent déjà de cette noble idée, que nos commissions de relèvement social n'ont pas d'autre but, que chez nos magistrats judiciaires on rencontre presque toujours, non pas une indulgence trop grande, mais le désir et une volonté bien arrêtés de mettre l'enfant au bénéfice de toutes les circonstances favorables à sa réhabilitation et à son retour à une vie honorable et utile. C'est vrai, mais le mouvement dont l'assemblée de Winterthour a été un vibrant écho, ne doit pas être considéré comme ayant été enfanté par des cerveaux de visionnaires. Il y a encore quelque chose à faire. Toutefois, comme l'a très bien fait ressortir M. le professeur Borel : « Que chaque canton organise cette juridiction spéciale librement ; gardons-nous d'une centralisation qui ne pourrait qu'être préjudiciable, au début tout au moins, à des résultats supérieurs à ceux que l'on obtient avec l'état de choses actuel. »

(A suivre.)

L. Hz.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **En voyage.** Le lundi 19 août, une quarantaine d'instituteurs français et leurs familles, groupés sous le nom de « Caravane ardennaise » débarquaient à Ouchy, venant de Genève. Ils furent reçus par les soins d'une délégation de la section pédagogique de Lausanne et du Comité central de la S. P. V., représenté par son président, M. J. Magnenat. Après une courte promenade en ville, une soirée familière eut lieu à l'*Hôtel de France*. Une franche cordialité n'a cessé de régner durant tout le cours de la soirée et nos collègues français se sont déclarés enchantés de leur passage dans la vieille cité vaudoise. Disons en passant que M. le syndic de Lausanne a eu l'amabilité d'envoyer pour la circonstance 25 bouteilles de « Dézaley de la Ville », de quoi flatter le palais des plus diffici-

les. M. Robinet, président de la « Caravane ardennaise », s'est fait l'interprète de tous ses collègues pour remercier chaleureusement les instituteurs lausannois de leur aimable et cordiale réception. A. D.

*** **Sciences naturelles.** — Dernièrement, l'*Educateur* a publié toute une série de leçons pratiques sur l'enseignement des sciences naturelles à l'Ecole primaire. Ces leçons préparées par les soins de M. Chauvet, professeur, ont été fort appréciées de tous ceux qui sont chargés de cet enseignement. Pour donner suite à sa méthode et permettre de l'appliquer facilement partout, M. Chauvet vient de confectionner un nécessaire, comprenant toute une série de petits appareils, fort simples et permettant de faire une quantité d'expériences de chimie et de physique, sans aucun dérangement, ceci pour le plus grand profit des élèves. Le nécessaire, accompagné d'un guide explicatif, est contenu dans une boîte, qui peut servir de table « d'opération » ; il revient tout compris à fr. 35, frais d'expédition en plus. Pour se le procurer, il suffit de s'adresser directement à M. Chauvet, professeur de physique, à Moulins (Allier, France). A. D.

*** † **Marc Brocard.** — Vendredi 23 août écoulé, un modeste cortège de parents, amis et camarades de classe conduisait à sa dernière demeure, cimetière de Prilly, la dépouille mortelle de *Marc Brocard*, ancien instituteur et professeur.

Breveté en 1876, le défunt enseigna d'abord à Vers chez les Blanc (Lausanne), puis au Grenet (Forel, Lavaux).

En 1892, il sacrifia momentanément sa vie de famille et sa classe pour entrer à l'Académie de Lausanne et y faire sa licence. Dès lors, il enseigna au Collège d'Avenches pendant 8 ans, puis au collège du Sentier durant quelques mois.

Modeste, désintéressé, trop désintéressé, excellent camarade, bon maître, très écouté dans ses leçons (il était né scientifique et mathématicien, Marc Brocard a aimé sa vocation et ses élèves. Il a fidèlement servi son pays et élevé une famille de 5 enfants.

De malheureuses circonstances ont assombri les dernières années de l'existence de notre vieil ami, mais n'ont pas altéré le respect et la considération qu'on portait à ce cœur généreux et bon, qui fut un enfant du malheur.

Au bord de la tombe, M. Bardet, secrétaire, avec le pasteur de la paroisse, ont dit un émouvant au revoir à Marc Brocard.

Que la famille éprouvée reçoive ici l'assurance de toute notre sympathie et que la terre soit légère à l'ami que nous pleurons aussi. G^t.

*** **Divers.** — Dans sa dernière séance du mois d'août, le Conseil général de Rueyres a décidé d'augmenter de 100 fr. le traitement de M. Bataillard, instituteur. Nous avons omis de mentionner en son temps une augmentation de 200 francs accordée à M. Panchaud, instituteur à St-Sulpice, actuellement en retraite. Une augmentation de 100 fr. a été maintenue en faveur de son successeur. Nos félicitations à ces deux communes pour leur généreux mouvement.

M^{lle} Schwerzmann, institutrice à Bex, vient de donner sa démission, pour cause de départ. La cérémonie d'adieu fut simple et touchante ; en présence de ses élèves, M^{lle} Schwerzmann reçut un souvenir et d'aimables paroles lui furent

adressées par M. le président de la Commission scolaire qui a été heureux de dire combien l'enseignement de celle qui s'en va avait été apprécié. Nos meilleurs vœux accompagnent notre dévouée collègue. A. D.

JURA BERNOIS. — Tavannes. — A l'occasion de la fête du 1^{er} août, on a inauguré dans ce village industriel un nouveau bâtiment scolaire devant abriter huit classes primaires. Cette construction fait honneur à l'architecte M. Renck et à l'entrepreneur M. Brand, ancien maire. C'est M. Sandoz, maire, qui a présidé cette cérémonie à laquelle a pris part toute la population. Malheureusement, la pluie s'étant mise de la partie, il a fallu renoncer à la fête populaire projetée dans une forêt voisine. Les productions des diverses sociétés locales se firent dans la salle de gymnastique.

*** **Le « Berner Schulblatt ».** — Soixante instituteurs ont pris part, d'après le *Bund*, à la réunion de la société du *Berner Schulblatt*, le 24 août, au Casino de Berne. L'assemblée était présidée par M. Kasser, inspecteur scolaire, à Berne. M. Grütter, directeur de l'École normale de Hindelbank, a d'abord fait une conférence sur l'enseignement de l'histoire au point de vue de l'économie politique. Ce mémoire intéressant sera publié dans le journal. Les questions administratives ont été présentées par MM. Staub, directeur d'école à Interlaken, Jost, rédacteur et instituteur à Interlaken, et Schmid, caissier à Berne. La tendance qui régnait dans l'assemblée était de conserver le *Berner Schulblatt* comme organe des instituteurs libéraux du canton de Berne et de s'opposer à la transformation du Bulletin en un organe pédagogique qui paraîtrait toutes les semaines et accepterait des annonces. Le comité de rédaction comprend actuellement 17 membres représentant toutes les parties du canton.

*** **Stella Jurensis.** — La réunion annuelle de Stella Jurensis, société d'élèves anciens et actuels de l'École normale de Porrentruy, a eu lieu le 25 août, à Bassecourt, sous la présidence de M. Durig, instituteur à Malleray. Nous empruntons au *Démocrate* de Delémont les renseignements qui suivent sur cette réunion, à laquelle assistait M. Marchand, directeur. M. Maître, instituteur à Tavannes, dans un travail intitulé « Nos grands parents » a parlé des origines de l'homme d'après la science. M. Boder, instituteur à Sornetan, a présenté à ses collègues, avec beaucoup de brio, la récente œuvre poétique de M. Roger Cornaz, *Trianon de Porcelaine*. Après avoir enfin liquidé diverses affaires administratives, les participants se retrouvèrent au banquet servi à l'Hôtel de la Couronne et, pendant tout l'après-midi, les productions musicales et littéraires se suivirent, à la plus grande satisfaction des jeunes et vieux stelliens. La prochaine réunion aura lieu à Prêles en 1913. H. GOBAT.

*** **Cours de gymnastique populaire et de jeux.** (*Rapport.*) — Pour la première fois, un cours de gymnastique populaire et de jeux a été organisé en Suisse romande. Il a eu lieu du 29 juillet au 4 août, au Mont-Soleil, sur St-Imier, sous la direction de M. H. Zschokke, président du Comité central de la Société fédérale de gymnastique, et de M. E. Hartmann, membre du même comité.

Qu'entend-on par gymnastique populaire ? M. Zschokke nous renseigne dans une petite assemblée d'organisation qui a lieu à St-Imier le dimanche 29 juillet.

Plusieurs participants sont fort étonnés d'apprendre que nous ne travaillerons ni au reck, ni aux barres parallèles, ni aux perches. Ces exercices-là ne sont pas « populaires » parce qu'ils nécessitent l'emploi d'engins qu'on ne trouve pas partout. Nos exercices se font sans engins. Il nous faut seulement du grand air, de l'espace. Un pâturage, une place de jeux, un préau de collège nous conviennent parfaitement. Et puis, nos exercices peuvent être jugés par le peuple; ce sont les spectateurs qui forment le jury; le premier venu peut décerner les prix.

Nous sommes là 28 participants à écouter les explications de nos directeurs. Il y a parmi nous des professeurs de gymnastique et nous ne sommes qu'à moitié rassurés en songeant qu'il nous faudra lutter de force avec eux. Huit cantons sont représentés: Berne 11 participants, Vaud 8, Genève 2, Neuchâtel 2, St-Gall 2, Fribourg 1, puis Zurich, qui nous envoie le grand Abraham (alias Bambou), et Tessin qui est représenté par le jeune Papa. Les $\frac{3}{5}$ environ sont des instituteurs.

Dès le lundi matin, nous avons pris l'habitude de commencer et de terminer le travail de la demi-journée par un chant dirigé par l'ami Sosthène. Le plan de travail prévoyait des exercices de 7 h. 30 à 11 heures et de 3 à 6 heures. Pendant qu'un groupe tirait de l'arbalète, l'autre était initié aux mystères de la lutte libre ou de la lutte suisse. Grâce aux démonstrations de M. Zschokke, le coup de hanche ou le coup de nuque nous sont devenus familiers. Après une demi-heure, nous changions de travail, tandis que les A s'exerçaient au saut sous la direction de M. Hartmann, les B jetaient le boulet ou faisaient des levers de pierre. Puis nous apprenions les balancés, les brisés, les enlevés et les moulinets avec les drapeaux. Ou bien le programme prévoyait une course d'estafette ou l'escalade d'un rocher au moyen d'une corde. Souvent nous travaillions à la poutre d'appui (une simple perche supportée par deux montants), et chaque matin, pendant une demi-heure, nous faisons des préliminaires combinés avec des exercices de respiration. Si j'ajoute encore le tir à la carabine, les exercices de résistance, la traction de la corde, le jet du javelot, la course de vitesse, on comprendra qu'à 6 heures nous étions heureux de redescendre à St-Imier. Il n'y avait que l'infatigable Sanglard qui était toujours disposé à porter le coup du « kurz » ou du « bodeletz »!

Notre place d'exercice se trouvait dans une clairière, près du sommet du Mont-Soleil. C'était idéal pour un cours de ce genre. Nous n'avions pas à craindre les curieux, aussi travaillions-nous en costume sommaire. Malheureusement, notre montagne a menti à sa réputation quatre jours sur six et nous avons dû plusieurs fois nous réfugier sous une cantine. Ce mauvais temps nous a contrariés et nous n'avons pas pu suivre le programme prévu pour les 1 et 2 août. Une course au Chasseral n'a pu avoir lieu; elle a été remplacée par une promenade aux Breuleux sous une averse ininterrompue.

Samedi, le cours a été inspecté par M. le Dr R. Flatt, recteur de l'Ecole réelle supérieure de Bâle, délégué du Département militaire fédéral et par M. A. Schächtelin, membre du Comité central. Ces messieurs ont été satisfaits des résultats obtenus. M. Flatt nous a adressé ensuite un discours vibrant de patriotisme.

Cette journée a été marquée par un petit accident: M. Richème, professeur à

Neuchâtel, a été blessé par une pierre ; il sera empêché de donner ses cours pendant quelques jours. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Un banquet nous réunit tous au Buffet. M. Schæchtelin exprime sa satisfaction de ce que les instituteurs forment la majorité des participants ; il est heureux aussi que nous ayons fait une si large place au chant populaire. Il porte un toast au développement de la gymnastique. M. Yersin, de Rolle, au nom des élèves du cours, offre un souvenir aux directeurs et les remercie pour leur travail et leur patience. M. Hartmann nous fait savoir que d'autres cours semblables seront encore organisés ; il nous invite à enseigner la gymnastique populaire dans nos communes et à la faire connaître autour de nous. Puis, nous nous séparons.

Nous emportons un agréable souvenir de St-Imier et de sa population accueillante. Le mercredi soir, nous étions invités par la Section fédérale de gymnastique et, sous la direction de M. Rapin, major de table, la soirée s'est passée très gaîment. Le lendemain, entre 11 h. et midi, nouvelle réception au Mont-Soleil, dans le « Petit Chalet ». Les amateurs d'apéritif qui y ont dégusté certaine bouteille seront d'accord avec moi pour remercier M. Rapin de sa générosité.

Collègues de la campagne qui ne possédez pas encore d'engins et qui, parfois, ne savez pas comment occuper vos élèves pendant la leçon de gymnastique, vous auriez dû participer au cours du Mont-Soleil. Vous y auriez appris, comme nous, qu'avec un caillou, une corde, une perche, on peut combiner une quantité d'exercices qui développent et en même temps intéressent et stimulent les élèves. Quand vous apprendrez qu'un cours de gymnastique populaire et de jeux est organisé, alors faites-vous inscrire ; vous ne le regretterez pas.

E. JACCARD, inst.

GENÈVE. — Le Conseil d'Etat a appelé aux fonctions d'inspecteur de l'enseignement primaire, M. Louis Mercier, instituteur aux Cropettes. M. Mercier n'est pas un inconnu pour nos lecteurs qui ont apprécié quelques-unes de ses correspondances adressées à *l'Éducateur*. En outre, il y a deux ans, au congrès de St-Imier, M. Mercier a présenté un rapport très documenté et très judicieux sur « la protection de l'enfance par une juridiction appropriée, et par la création de tribunaux spéciaux ».

NEUCHÂTEL. — **Assemblée trisannuelle de la Société pédagogique neuchâteloise**, les 27 et 28 septembre 1912, à la Chaux-de-Fonds.

Vendredi 27 septembre. — 8 h. à 10 h. Réception et vente des cartes de fête. Distribution des insignes et des billets de logement au Stand des Armes Réunies. — 9 h. $\frac{1}{2}$, assemblée des délégués à la petite salle de la Croix-Bleue. — 10 h. $\frac{1}{2}$, assemblée générale à la Croix-Bleue, grande salle, discussion du rapport général sur la question mise à l'étude dans les sections : « Du rôle social de l'École primaire. Que peut faire l'École primaire pour préparer l'enfant à devenir un bon citoyen, une bonne citoyenne et un membre utile de la société ? » (Rapporteur : M. Henri Perrenoud, instituteur au Valanvron). — 1 h., banquet au Stand des Armes-Réunies. — 4 h., première conférence Sluys, à la Croix-Bleue, grande salle. — 6 h., séance de cinématographe destinée à montrer l'emploi qu'on en peut faire dans l'enseignement. — 8 h. $\frac{1}{2}$, soirée familière au stand des Armes-Réunies.

Samedi 28 septembre. — 9 h., vente des cartes de fête au Collège primaire. — 9 h. 1/2, assemblée administrative à l'amphithéâtre du Collège primaire. Ordre du jour : Rapport du président central, activité trisannuelle; rapport de caisse; rapport du jury sur un travail de concours; nomination du président central; nomination des délégués au comité central romand et du correspondant de l'*Educateur*. Divers. — 11 h., seconde conférence Sluys avec projections au local cinématographique. — 12 h. 1/2, banquet au Stand des Armes-Réunies. — 3 h. 1/2, course à Pouillerel.

Sujets des conférences de M. Sluys, ancien directeur de l'Ecole normale de Bruxelles :

« *L'Ecole d'hier et celle d'aujourd'hui.* »

- a) Evolution de la pédagogie pratique : hygiène scolaire, gymnastique scientifique, jeux, natation, douches, sports, etc. ;
- b) Education intellectuelle : du verbalisme à la méthode intuitive, active, contemporaine ;
- c) Education morale laïque et éducation esthétique ;
- d) Education manuelle ou technique primaire.

Nos collègues et amis de La Chaux-de-Fonds nous ont préparé une réception bien cordiale et dont tous les caractères contribueront encore à affirmer plus qu'actuellement, si c'est possible, la valeur et la chaleur de l'hospitalité qu'on reçoit à la Montagne neuchâteloise.

Il importe en outre que cette assemblée-fête trisannuelle — pour laquelle le Département de l'Instruction publique a eu l'amabilité d'inviter les commissions scolaires à accorder congé aux membres du corps enseignant de leur ressort qui y participeront — soit une imposante manifestation de la société pédagogique et les organisateurs comptent avec raison sur une participation des plus nombreuses. Il importe qu'au moment où on regrettait la disparition des conférences générales, de toutes parts, on assiste à cette assemblée de La Chaux-de-Fonds, en grand nombre.

Enfin il est inutile d'insister sur les conférences qu'on y entendra ; M. Sluys, qui transforma et vivifia l'enseignement en Belgique, dirigea l'Ecole normale de Bruxelles, qu'on a comparée à celle de Pestalozzi à Yverdon. Deux mille pédagogues étrangers ont visité son école et il sema dans la presse d'innombrables articles pour propager les idées modernes devant renouveler l'enseignement.

Terminons en invitant chaleureusement tous nos collègues du pays à venir à La Chaux-de-Fonds fraterniser dans le travail et dans la récréation, en affirmant une fois de plus la force et l'utilité de la Société pédagogique neuchâteloise.

L. Q.

FRIBOURG. — Bibliothèque pédagogique. — Les membres du corps enseignant peuvent obtenir des ouvrages du Musée pédagogique de Fribourg, moyennant un abonnement annuel de 2 fr. Mais, par contre, ils n'auront plus de frais de port à payer, le Musée pédagogique prenant ceux-ci à sa charge.

BIBLIOGRAPHIE

L'éducation en Suisse : 8^{me} année, 1912, Administration, Genève, 18 Pélissérie.

Cet excellent guide vient de paraître pour la huitième fois et par ses nombreux renseignements et références rendra de grands services aux personnes qui s'intéressent à l'instruction et à l'éducation dans notre pays.

A remarquer dans cette édition un article de M. A. Junod, inspecteur fédéral, sur l'enseignement commercial en Suisse, sujet qui est actuellement bien à l'ordre du jour, ainsi qu'un travail de M. le Dr Paul Ritter, qui donne une idée très complète sur l'instruction telle qu'elle est appliquée en Suisse.

Comme d'habitude ce volume, très bien illustré, sera le bienvenu pour toutes les personnes désireuses de se tenir au courant des progrès réalisés par nos nombreuses institutions officielles et privées destinées à l'instruction et de nos jeunes concitoyens et des nombreux étrangers visitant notre pays pour terminer leur éducation et apprendre les langues.

Paul Banderet. *Recueil de Thèmes* pour servir d'applications au *Résumé* et à la *Grammaire française* du même auteur. Livres du maître : II^e partie, 122 pages, fr. 3,50 ; III^e partie, 88 pages, fr. 2,50. A. Francke, éditeur, Berne.

Ouvrages recommandés à tous ceux qui doivent enseigner le français à des élèves de langue allemande.

Ouvrages reçus : Dr *Maria Montessori. Les Case dei bambini*, traduction par Mme H. Gailloud. Avec 14 figures dans le texte. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé. 1912.

L'analyse détaillée de cet ouvrage suivra sous peu.

G.-A. Colazza. *Il methodo attivo nell' « Emilio »*, Palermo, Libreria editrice, Ant. Trimarchi, 1912.

— R. Blanco y Sanchez. *Paidologia y Paidotechnia*. Madrid, 1912.

VARIÉTÉ

Le landamman Muret.

Muret, l'un des hommes les plus influents de notre premier Gouvernement vaudois ne payait, paraît-il, pas beaucoup de mine. Mais son intelligence était d'autant plus vive, puisque Talleyrand disait de lui : Il voit plus clair de son œil que tous les autres de leurs deux yeux.

Un soir que Muret assistait au spectacle, le hasard le plaça près de deux vieilles dames, très scrupuleuses quant à leur voisinage. L'une des dames dit à l'oreille de sa compagne : « Eloigne-toi un peu de cet ogre. » Muret avait saisi, et se tournant vers les dames, avec sa spirituelle bonhomie : « Ne craignez rien, Mesdames, l'ogre ne mange que la chair fraîche ! »

E. R.

PENSÉE

Être trop mécontent de soi est une faiblesse ; en être trop content est une sottise.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE.

CH. IV. Pierre à la campagne (suite).

VI.

I. ENTRÉE EN MATIÈRE : **Blanchette et Noiraude.**

II. LECTURE. — ANALYSE. — COMPTE RENDU. — VOCABULAIRE.

Au tableau noir :

1. Le journalier Jean-François, le plus proche voisin des grands-parents de Pierre, vit avec sa femme et ses enfants dans une chaumière grisâtre, au toit moussu. Il n'est pas riche, le père François. Un jardin, un bout de pré, cinq ou six poules, quelques lapins, deux chevrettes, voilà toute sa fortune.

2. Jean-François n'a pas de vaches dans son étable. Une vache coûte cher et mange beaucoup de foin. Une chèvre, au contraire, se contente de peu et ne demande qu'une petite place dans la maison.

3. Les deux chevrettes du journalier sont de braves bêtes, dociles et caressantes. L'une est noire avec une étoile blanche au milieu du front. C'est la Noiraude. L'autre a de longs poils blancs et soyeux et, comme sa compagne, une barbe follette sous le menton. C'est la Blanchette.

4. On les aime bien chez les François. On aime aussi le bon lait qu'elles donnent avec abondance, matin et soir. Charles, le cadet des enfants, l'ami de Pierre, les mène paître dans le pré, derrière la maison. Elles broutent avec avidité l'herbe fine et parfumée. Elles sautent, elles gambadent comme de jeunes chats. Charles leur donne tous les jours du sel dans le creux de sa main.

GRAMMAIRE : Les pronoms **ils** et **elles**.

Revision : Les qualificatifs.

Les mots difficiles : 1. Le journalier, la journée, un proche voisin, le voisinage, voisiner, la femme, la chaumine, la chaumière (le chaume), un mur grisâtre, un toit moussu, le pré (la prairie), le lapin, la chevrette, cinq, six, François.

2. L'étable, la chèvre, peu, beaucoup, coûte.

3. La bête, une barbe follette, une barbiche, les poils soyeux, le menton, docile, caressante, au milieu, la Noiraude, la Blanchette.

4. Le lait, le laitier, la laiterie, l'herbe parfumée (le parfum), le sel, la salière, le creux, la main, le cadet, la cadette, elles broutent, sautent, gambadent, avec avidité, dernière.

5. Le quadrupède, le bouc, le chevreau, le cabri, les mamelles, le pis; — vif, gai, agité, capricieux, vagabond, gourmand, indépendant, intelligent, rusé, robuste. — La chèvre, machine pour soulever les fardeaux.

III. ELOCUTION : 1. Nommez un voisin des grands-parents de Pierre ? Qu'est-ce qu'un voisin ? Jean-François vit-il seul ? Qu'est-ce qu'un journalier ? Qu'est-ce qu'une chaumine ? De quoi se compose la fortune du père François ?

2. Pourquoi Jean-François n'a-t-il pas de vaches dans son étable ? Pourquoi dit-on de la chèvre qu'elle est la vache du pauvre ?

3. Dites ce que vous savez des deux chèvres de Jean-François ?

4. Pourquoi aime-t-on Blanchette et Noiraude ? Qu'est-ce qu'un fils cadet ? un fils aîné ? Qui mène paître les deux chevrettes ? Qu'est-ce que Charles leur donne tous les jours ? Que signifie l'expression « manger avec avidité » ? Comment s'appelle le mâle de la chèvre ? le petit ? Qu'est-ce qu'une mamelle ? Quel nom donne-t-on à celui qui garde un troupeau de chèvres ?

IV. IDÉE MORALE : **Contentement passe richesse.**

V. EXERCICES DE GRAMMAIRE ET D'ORTHOGRAPHE.

Revision : (tableau noir)

Un journalier **actif**.

Une chevrete **docile** et **caressante**.

Un poil **blanc** et **soyeux**.

A savoir par cœur : *Le qualificatif indique comment sont les personnes, les animaux ou les choses.*

Au tableau noir :

Jean-François est à l'étable. **Il** traite ses chèvres.

Sa femme est active. **Elle** coud et tricote pour les voisines.

Ses garçons cultivent le potager. **Ils** soignent aussi les poules et les lapins.

Ses filles sont studieuses. **Elles** étudient une fable.

A faire trouver :

Il remplace Jean-François, nom masculin singulier.

Ils » garçons, nom masculin pluriel.

Elle » femme, nom féminin singulier.

Elles » filles, nom féminin pluriel.

Il et **elle** tiennent la place des noms. (Ces mots sont des **pronoms**).

Il et **elle** prennent la lettre **S** au pluriel.

DICTÉES : Les textes 1 à 4, puis les numéros suivants :

5. La chèvre est robuste de sa nature. Elle est rarement malade. Elle aime à pâturer le long des chemins, à s'approcher des précipices, à escalader les rochers élevés. Elle est sensible aux caresses et s'attache à celui qui la soigne.

VOCABULAIRE : à pâturer, à s'approcher, à escalader, s'attache ; — le long, le précipice, le rocher, sensible.

DEVOIR : Soulignez les noms contenus dans la dictée.

6. Qu'elle est jolie la petite chèvre de M. Seguin avec ses yeux doux, sa barbe de sous-officier, ses sabots noirs et luisants, ses cornes zébrées et des longs poils blancs ; et puis docile, caressante, se laissant traire sans bouger, sans mettre son pied dans l'écuëlle, un amour de petite chèvre. (A. DAUDET).

VOCABULAIRE : Ses **yeux**, un sous-officier, un sabot, son pied, l'écuëlle ; — luisant, zébré ; — traire.

DEVOIR : Soulignez les qualificatifs contenus dans la dictée.

7. La chèvre donne trois à quatre litres de lait par jour, en moyenne. Ce lait est un peu plus clair que celui de la vache. Il renferme moins de crème. Il est excellent néanmoins. On en fait de petits fromages très estimés. Il convient aux enfants et aux malades.

VOCABULAIRE : en **moyenne**, **excellent**, nutritif, **néanmoins**, la crème, celui, très, peu.

VI. DEVOIRS ET PETITS EXERCICES DE STYLE. 1. Mettez le devoir suivant au pluriel et soulignez les qualificatifs.

La chèvre est vive, gaie, capricieuse, gourmande, rusée, têtue, robuste, caressante, intelligente, vagabonde, indépendante.

Les chèvres sont vives, etc.

2. Même genre d'exercice.

Un œil brillant; des yeux Une tête fine; des Un corps osseux, élancé; des Une corne recourbée, anguleuse, zébrée; des Un poil long, soyeux, blanc, gris, noir; des Un sabot fendu; des Une barbe pendante, follette; des

3. Phrases à compléter.

La chèvre est (un quadrupède domestique). Son corps est (osseux, élancé). Sa tête porte (deux cornes recourbées en arrière). Ses yeux (sont vifs et brillants). Ses poils (sont longs et soyeux, gris, noirs ou blancs). Ses jambes (sont fines et terminées par un sabot fendu).

4. Quel nom donne-t-on au mâle de la chèvre? au petit? La chèvre est-elle facile à nourrir? Que mange-t-elle? Qu'est-ce qu'elle aime particulièrement? Comment doit être son étable?

On donne au mâle de la chèvre le nom de bouc, au petit celui de chevreau. La chèvre est facile à nourrir. Elle mange de l'herbe, du foin, des feuilles, des betteraves. Elle aime particulièrement le sel. Son étable doit être sèche, propre et bien aérée, sa litière renouvelée fréquemment.

VOCABULAIRE : des feuilles, des betteraves, la litière, sec, sèche, aérée (air), fréquemment.

5. La chèvre est-elle un animal utile? Que nous donne-t-elle? (lait, fumier, chair, peau, cornes.)

La chèvre est un animal très utile. Elle nous donne un lait excellent. Son fumier engraisse le jardin-potager. Sa chair n'est pas estimée. Celle d'un chevreau de trois semaines, en revanche, est fort délicate. Sa peau donne un cuir très souple. Avec ses cornes, on fait des manches de couteaux, des peignes et d'autres objets.

VOCABULAIRE : excellent, très, en revanche, fort délicate, des objets, un couteau, un peigne.

6. Remplacez les points par les pronoms il ou elle, ils ou elles.

Jean-François se lève de bonne heure, ... est matinal. Sa femme est au jardin, ... sème de la salade. Le fils aîné est derrière la maison, ... coupe du bois. Les fillettes sont laborieuses, ... épluchent des légumes. Blanchette et Noiraude sont de belles chevrettes, ... paissent le long de la route.

(A suivre.)

A. REGAMEY.

SCIENCES NATURELLES. — RÉDACTION

La chèvre.

SOMMAIRE : Description. — Habitat. — Caractère. — Nourriture. — Utilité : lait (avec ses qualités), chair, poils, cornes, peau. — Il faut encourager l'élevage de la chèvre.

DÉVELOPPEMENT : La chèvre est un mammifère ruminant de taille moyenne.

Son corps est allongé, sa tête courte, parfois surmontée de cornes, son front large, son nez droit, ses jambes hautes, nerveuses et fortes, sa mamelle volumineuse, sa queue très petite; son dos tranchant lui donne un air de maigreur. Son poil est dur, de longueur inégale sur les différentes parties du corps; il forme une barbe fournie sous le menton.

La chèvre est façonnée pour la montagne; plus celle-ci est aride, sauvage, plus la chèvre s'y trouve à l'aise. Les troupeaux de chèvres peuplent les endroits les plus déserts, aiment les paysages les plus tristes.

De l'Asie où on la trouve encore à l'état sauvage, la chèvre s'est répandue sur presque toute la terre; elle a été domestiquée par tous les peuples, même par les moins civilisés.

La chèvre est gaie, capricieuse, querelleuse, encline à jouer. Elle est aussi affectueuse, sensible aux caresses et montre un certain attachement pour l'homme.

Très robuste, supportant facilement le froid et les grandes chaleurs, elle craint cependant la pluie. Dès qu'il en tombe quelques gouttes, elle se réfugie dans son étable et cherche un abri. Il est peu d'animaux qui supportent plus malaisément d'être mouillés.

La chèvre se nourrit d'herbages verts, de fourrages secs, de graines, de légumes, de restes de ménage. Elle mange avec avidité les jeunes feuilles et les fleurs des graminées, les feuilles de choux et de raves, les feuilles et les jeunes pousses des arbres; toutes les plantes qui croissent dans les endroits secs sont celles qu'elle digère le mieux. Elle peut manger sans inconvénient des plantes qui sont nuisibles à d'autres animaux: le bois gentil, le tussilage, la mélisse, même le tabac et la ciguë.

Dans les pâturages, les chèvres doivent être gardées avec soin, sinon elles causent des dommages énormes en rongeant toute végétation arborescente et en faisant ainsi périr quantité d'arbustes et de jeunes arbres.

L'utilité de la chèvre est considérable et cependant son entretien revient à peu de chose, à presque rien en été. Elle nous donne chaque année un ou deux cabris et chaque jour elle nous livre avec abondance un lait excellent.

La chèvre laitière bien soignée donne proportionnellement à sa taille beaucoup plus de lait¹ que la vache de meilleure race et, comme cette dernière, elle est capable d'en produire en toute saison.

De plus, si le lait de vache présente à la consommation plusieurs dangers, dont l'infection tuberculeuse, le lait de chèvre échappe à cette infection et peut sans danger être consommé à l'état cru; tous ceux d'ailleurs qui se sont habitués à cet aliment savent qu'il possède une fluidité, une finesse et une légèreté qui lui donnent une grande utilité pour les malades et les enfants. On fait aussi de ce lait des fromages exquis, notamment le Mont-d'Or. Le beurre d'Alep, le plus réputé de l'Orient, est du beurre de chèvre.

La chèvre peut encore servir de nourrice, et même d'excellente nourrice, aux enfants privés du sein maternel.

Là, d'ailleurs, ne s'arrêtent pas les services que nous rend ce précieux animal. Sa chair et celle du chevreau constituent une excellente viande de boucherie.

¹ 900 l. et plus par année.

Le duvet de la chèvre du Tibet sert à fabriquer des châles et les tapis en cachemire des Indes, celui de la chèvre d'Angora donne l'étoffe dite *mohair*, si appréciée pour sa beauté. Le poil de la chèvre domestique est utilisé dans la fabrication de brosses et de pinceaux. Ses cornes sont travaillées par les tourneurs et, quant à son cuir, c'est assurément celui qui possède la plus haute valeur pour la ganterie de luxe, la maroquinerie et la fine cordonnerie.

Il y a donc, dans l'élevage de la chèvre, la matière d'une industrie prospère et une source de richesses importantes pour un pays. Et c'est bien à tort que l'on croit que l'augmentation progressive du nombre des chèvres est, pour une contrée, un signe d'indigence croissante. Quelques chèvres sont, au contraire, une précieuse ressource pour une famille pauvre et peuvent la conduire à l'aisance.

Pendant longtemps on a tenu dans notre pays l'élevage de la chèvre dans un dédain injustifié. Mais en face du renchérissement actuel du coût de la vie, de la cherté du lait et de tous les produits laitiers, un heureux revirement semble se produire. Le nombre des chèvres qui était, pour la Suisse, de 354 364 en 1901, de 359 913 en 1906 doit atteindre 400 000 maintenant.

L'œuvre de régénération de la chèvre se poursuit d'ailleurs un peu dans tous les pays. En Allemagne, par exemple, il y a actuellement plus de 3 millions de chèvres rapportant annuellement 300 millions de francs ; ce nombre marque un accroissement considérable effectué au cours de ces dernières années, encouragé par les subventions de l'Etat et par l'établissement de fréquentes conférences scientifiques et économiques. La qualité a augmenté avec la quantité et actuellement, en Saxe, une chèvre laitière vaut de 100 à 150 fr. Les statistiques rurales soulignent d'ailleurs ce succès et montrent que maintenant les petits propriétaires ont plus de chèvres que de porcs.

APPLICATIONS : *Récitation :* le bouc aux enfants, voir page 566. — *Dictées et Comptabilité :* voir plus loin. — *Ecriture :* La chèvre est la vache du pauvre. — *Dessin :* Tête de chèvre, tête de bouc. Ces têtes caractéristiques se prêtent très bien à des motifs de décoration.

DICTÉES.

Un souvenir.

Je me rappelle toujours avec plaisir un bouc qui était couché dans un village et ruminait paisiblement : nous étions écoliers alors, et ne pouvions passer sans exciter l'animal. L'un de nous le provoqua en lui donnant une tape du plat de la main. Le bouc se lève, s'étend, se consulte, réfléchit, mais finit par prendre la chose plus sérieusement que nous ne le voulions. Il nous poursuit par tout le village, courroucé de voir que nous lui tournions le dos ; dès qu'un de nous semblait lui faire face, il s'arrêtait et baissait les cornes. Ce ne fut qu'après dix minutes de poursuite que, bien convaincu de notre lâcheté, il nous abandonna et rentra au village furieux de n'avoir pu mettre son courage à l'essai.

Une scène comique.

Une petite scène assez comique s'est passée un jour à Grimsel. Un Anglais, assis sur un tronc d'arbre, près de l'auberge, s'était assoupi au milieu d'une lecture. Un bouc qui se promenait dans le voisinage, surpris par l'étrange mouve-

ment de sa tête, qui tombe tantôt en avant, tantôt en arrière, ne doute pas que ce ne soit une provocation, et se prépare à l'attaque ; après avoir prudemment mesuré la distance, il se précipite, les cornes en avant, sur le malheureux dormeur, qui tombe étendu, les pieds en l'air. Le bouc, étonné et presque effrayé d'une victoire qui lui a coûté si peu, se dresse sur le tronc avec les pieds de devant et considère avec la plus grande attention les efforts que fait sa victime pour se relever.

D'après Tschudi.

La chèvre.

I. La chèvre a de sa nature plus de sentiment et de ressource que la brebis ; elle vient à l'homme volontiers, elle se familiarise aisément, elle est sensible aux caresses et capable d'attachement ; elle est aussi plus forte, plus légère, plus agile et moins timide que la brebis ; elle est vive, capricieuse et vagabonde. Ce n'est qu'avec peine qu'on la conduit et qu'on peut la réduire en troupeau : elle aime à s'écarter dans les solitudes, à grimper sur les lieux escarpés, à se placer et même à dormir sur la pointe des rochers et sur le bord des précipices ; elle est robuste, aisée à nourrir ; presque toutes les herbes lui sont bonnes et il y en a peu qui l'incommodent.

II. Elle ne craint pas, comme la brebis, la trop grande chaleur ; elle dort au soleil, et s'expose volontiers à ses rayons les plus vifs, sans que cette ardeur lui cause ni étourdissements, ni vertiges. Elle paraît être sensible à la rigueur du froid. L'inconstance de son naturel se marque par l'irrégularité de ses actions ; elle marche, elle s'arrête, elle court, elle bondit, elle saute, s'approche, s'éloigne, se montre, se cache ou fuit, comme par caprice, et toute la souplesse des organes, tout le nerf du corps, suffisent à peine à la pétulance et à la rapidité de ses mouvements.

BUFFON.

RÉCITATION.

Le bouc aux enfants.

Sous bois, dans le pré vert dont il a brouté l'herbe,
Un grand bouc est couché, pacifique et superbe.
De ses cornes en pointe, aux nœuds superposés,
La base est forte et large et les bouts sont usés,
Car le combat jadis était son habitude.
Le poil, soyeux à l'œil, mais au toucher plus rude,
Noir tout le long du dos, blanc au ventre, à flots gris
Couvre sans les cacher les deux flancs amaigris.
Et les genoux calleux et la jambe tortue,
La croupe en pente abrupte et l'échine pointue,
La barbe raide et blanche et les grands cils des yeux,
Et le nez long, font voir que ce bouc est très vieux.
Aussi, connaissant bien que la vieillesse est douce,
Deux petits mendiants s'approchent, sur la mousse,
Du dormeur qui, l'œil clos, semble ne pas les voir.
Des cornes doucement ils touchent le bout noir.

Puis, bientôt enhardis et certains qu'il sommeille,
Ils lui tirent la barbe en riant. Lui, s'éveille,
Se dresse lentement sur ses jarrets noueux,
Et les regarde rire, et rit presque avec eux.
De feuilles et de fleurs ornant sa tête blanche,
Ils lui mettent un mors taillé dans une branche,
Et chassent devant eux, à grands coups de rameau,
Le vénérable chef des chèvres du hameau.
Avec les sarments verts d'une vigne sauvage
Ils ajustent au mors des rênes de feuillage.
Puis, non contents, malgré les pointes de ses os,
Ils montent tous les deux à cheval sur son dos,
Et se tiennent aux poils, et de leurs jambes nues
Font sonner les talons sur ses côtes velues.
On entend dans le bois, de plus en plus lointains,
Les voix, les cris peureux, les rires argentins ;
Et l'on voit, quand ils vont passer sous une branche,
Vers la tête du bouc leur tête qui se penche,
Tandis que sous leurs coups et sans presser son pas,
Lui va tout doucement pour qu'ils ne tombent pas.

(*Chanson des gueux.*)

J. RICHEPIN.

REMARQUES. Jean Richepin, né en 1849, est un poète et un romancier d'un talent vigoureux.

Pacifique et superbe : doux, paisible, mais aussi très beau avec un air d'autorité et d'orgueil hautain. *Ses cornes en pointe* : singulier, en forme de pointe. *Soyeux à l'œil* : qui a l'aspect de la soie, qui paraît, qui semble fin et doux comme la soie. *Le poil à flots gris* : ondulé. *Les genoux calleux* : qui n'ont plus de poil et dont l'épiderme est durci par le frottement. *La jambe tortue* : déformée, qui n'est pas droite. *L'échine* : l'épine dorsale. *Les rênes* : courroies, lanières servant à diriger un animal. *De plus en plus lointains* : au pluriel, pourquoi ?

NOTA. Mettre en prose ce charmant tableau champêtre et l'illustrer par quelques dessins libres.

COMPTABILITÉ.

1. Ce que m'a rapporté Blanchette..

Le 1^{er} septembre 1911, j'ai acheté pour fr. 80 Blanchette, magnifique chèvre blanche. Je vous prie de calculer ce qu'elle m'a rapporté en une année, sachant ce qui suit :

Blanchette a donné, en moyenne et par jour, 2¹/₂ litres de lait en septembre, octobre et novembre, 2 litres en décembre 1911, 1¹/₂ litre en janvier, 1 litre en février, 4 litres en avril, mai et juin et 3 litres en juillet et août 1912; lait compté à fr. 0.22 le litre. Elle m'a donné de plus, le 31 mars 1912, 2 cabris, valant fr. 3.50 pièce, à leur naissance.

Blanchette a mangé par mois 75 kg. de foin (ou leur valeur en fourrages verts

et regain) à fr. 7 le q. et pour fr. 0,10 par jour de son, sel et restes de ménage. La location de l'étable et autres petits frais s'élèvent à fr. 6 pour l'année. Je compte à $4\frac{1}{4}\%$ l'intérêt du capital avancé pour l'achat de ma chèvre et un amortissement annuel de 10% du même capital pour pertes éventuelles et moins value.

Nota. — La valeur du fumier compense le prix de la litière et du temps employé à l'entretien journalier de ma chèvre.

2. Prix de revient d'un litre de lait de chèvre.

En vous basant sur les données du compte précédent, calculez le prix de revient d'un litre de lait de ma chèvre Blanchette.

1. Ce que m'a rapporté Blanchette.

	<i>Dépenses. Recettes.</i>	
	<i>Fr. Ct.</i>	<i>Fr. Ct.</i>
Fourrage 75 kg. \times 12 = 900 kg. à fr. 7 le q.	63.—	
Son, sel, restes de ménage, 366 jours à fr. 0.10	36.60	
Location de l'étable, autres petits frais	6.—	
Intérêt annuel de fr. 80 à $4\frac{1}{2}\%$	3.60	
Amortissement, 10% de fr. 80	8.—	
Lait: en septembre, octob. et novembre, 91 fois $2\frac{1}{2}$ l. = 227,5 l.		
en décembre, 31 fois 2 l.	62,— l.	
en janvier, 31 fois $1\frac{1}{2}$ l.	46,5 l.	
en février, 29 fois 1 l.	29,— l.	
en avril, mai et juin, 91 fois 4 l.	364,— l.	
en juillet et août, 62 fois 3 l.	186,— l.	
	Total à fr. 0.22 le l. = 915.— l.	201.30
Cabris, 2 à fr. 3.50		7.—
Balance : Le bénéfice annuel est de fr.	91.10	
	Sommes égales	Fr. 208.30 208.30

2. Prix de revient d'un litre de lait de chèvre.

	<i>Dépenses. Recettes.</i>	
	<i>Fr. Ct.</i>	<i>Fr. Ct.</i>
Fourrage 75 kg. \times 12 = 900 kg. à fr. 7 le q.	63.—	
Son, sel, restes de ménage, 366 jours à fr. 0.10	36.60	
Location de l'étable, autres petits frais	6.—	
Intérêt annuel et amortissement, $14\frac{1}{2}\%$ de fr. 80	11.60	
Valeur de 2 cabris à fr. 3.50 pièce		7.—
915 l. de lait reviennent à		110.20
1 l. revient à (fr. 110.20 : 915) fr. 0.12.		
	Sommes égales	Fr. 117.20 117.20

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours

INSTITUTEURS : Vuarrens : fr. 1600, plus logement, jardin, plantage ; 30 septembre.

INSTITUTRICES: Ecoteaux : fr. 1000, plus logement et jardin, 6 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école ; 24 septembre. — **Montricher :** fr. 1000, logement, jardin, 4 stères de hêtre et 100 fagots à charge de chauffer la salle d'école ; 24 septembre. — **Yvonand :** fr. 1000 ; fr. 200 pour indemnité de logement, plantage ; 27 septembre. — **Yvonand :** fr. 1000 et autres avantages légaux ; 24 septembre.

Ecoles primaires

Le Département de l'instruction publique a sanctionné les nominations ci-après :
Instituteurs : MM. Nicod, Henri, à Dompierre ; Porchet, Ami, à Ropraz ; Tacheroⁿ, Emmanuel, à Vugelles-la-Mothe ; Vallotton, Paul, aux Clées ; Blanc, Georges, à la Comballaz (Ormont-Dessous).

Institutrices : Mlles Guignard, Georgette, à La Sarraz ; Durouvenoz, Jeanne, à Moudon ; Borgeaud, Hélène, à Eclépens ; Monthoux, Aline, à Etoy.

Maître d'école secondaire

(mathématiques et sciences naturelles) cherche engagement dans institut ou dans une famille de la Suisse française dans le but de se perfectionner dans la langue française.

OF6930

Offres sous chiffre

O. F. 1734 à Orell Füssli, Publicité, Zürich.

Famille sérieuse, habitant Genève, hors ville, ayant jeune fille régente **recevrait jeune fille** ou fillette qui désire suivre écoles ou cours spéciaux. Excellente occasion de très bien apprendre le français. — Piano. — Vie de famille. — Prix modéré.

S'adresser à la Gérance de l'Edicateur.

On cherche

pour une école privée de la campagne vaudoise (externat mixte — 14 élèves environ, de 9 à 13 ans)

une directrice

diplômée pour l'enseignement secondaire.

S'adresser pour renseignements à M. le Pasteur Co. sous chiffre **S 26603 L** à **Haassenstein & Vogler, Lausanne.**

On cherche

dans Pensionnat renommé dans la Suisse occidentale, une

Institutrice française

pour enseignement du français (grammaire, composition, conversation, littérature). Préféré demoiselle capable d'enseigner diverses branches.

Offres sous chiffres A. 3481 G. à

Haassenstein & Vogler, St-Gall.

Cordonnerie de la Louve

J. REGAMEY & MARENDAZ

Téléphone 3995 8, rue de la Louve, 8 Téléphone 3995

CHAUSSURES : Confections en tous genres sur mesure
SE CHARGE DE TOUTES RÉPARATIONS SOIGNÉES DE CHAUSSURES ET CAOUTCHOUCS
Service à domicile — *dans les 24 heures* — Service à domicile

JULES CAUDERAY ELECTRICIEN

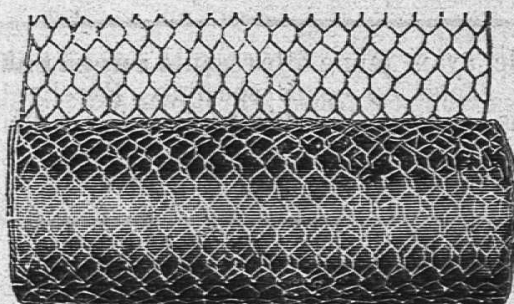
Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz LAUSANNE Téléphone 1063

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.

Max Schmidt & C^{ie}



24 et 25, Place Saint Laurent
Terreaux, 2

LAUSANNE

Outils en tous genres pour l'Agriculture

PIERRES A FAULX

marque « CARBORUNDUM ».

PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Spécialités : Portraits, poses d'enfants, groupes de famille
et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — Ascenseur.

Prix modestes.

Prix modestes.

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Meubles à transformations

Anc. Maison A. MAUCHAIN

Jules RAPPA Succ.

GENÈVE, 2, place Métropole. — LAUSANNE, 18, rue du Midi.

7 médailles d'or, les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire dans les dernières expositions nationales et internationales.

Recommandé par le Département de l'Instruction publique.
Nombreuses attestations à disposition.

Demandez le Catalogue général, franco.



Des modèles sont prêtés gratuitement pour être mis à l'essai dans les écoles.
La fabrication peut se faire dans toute localité, s'entendre avec la maison.

Tableaux d'ardoise artificielle Eternit en couleur grise, brune, verte, noire etc., etc.

Envoi d'échantillons gratis.

Tables d'école à 2 places, fer forgé, s'adaptant à toutes les tailles.
fr. 35.— et 42,50 sur bases bois.

40 000 pupitres Mauchain sont en usage dans les Ecoles de la Suisse Romande.

Installation sur bases fer à rouleaux permettant le nettoyage complet des planchers des classes.

Coffres-forts Epargne: Fix breveté. Porte-cartes géographiques.

Demandez le Catalogue général gratis et franco.

Editions FÖETISCH, Frères (S. A.)

à Lausanne

ARION

Chœurs à 4 voix mixtes a cappella.

Prix nets

Nägeli, H.-G. Louons le Seigneur	— .50	Pilet, W., Op. 2. Chant de Noël	1.—
Palestrina, G.-P. Jésus, ô roi des Anges	— .50	Mozart, W. A., Ave verum	— .50
Haydn, J.-M. La Mort du Sauveur	— .50	Schubert, F., Hymne au créateur	— .75
Mangold, C.-A. Ce qu'on doit à son pays	— .50	Lauber, E., Amis, déjà l'aurore	— .50
— Mélodie populaire. La Rose des Alpes	— .50	Maurer, La Naissance du Sauveur	— .50
Palmer, Ch. Réveille-toi	— .50	Grunholzer, K., Consécration	— .50
Schumann, B. Hymne à la Nuit	— .50	Grunholzer, K., Réception des Catéchumènes	— .50
Heim J. Notre Suisse	— .50	Plumhof, H., Nous voici, Dieu d'amour	— .75
Mélodie populaire. Barcarolle	— .50	Otto, J., Pour la réception des Catéchumènes	— .50
Mendelssohn, F. Elégie	— .50	Grunholzer, K., L'Orage	— .75
Grunholzer, K. Voici le jour	— .50	Bischoff, J., A la Montagne	— .50
Bordese L. Les Anges du printemps	— .75	Baader, W., Le Réveil	— .50
Portnianski, D. Invocation	— .50	Handel, Alléluia !	1.—
— Hymne au Rédempteur	— .50	De Faye-Jozin, Le retour au pays	1.25
Binck, Ch. Le Céleste Héritage	— .50	— Chanson du Vieux moulin	1.25
Hauptmann, M. Sur Dieu repose-toi	— .50	Sachs, L., Le printemps vainqueur	1.—
Mendelssohn, F. Le Chant de l'Alouette	— .50	Mendelssohn, Lauber, Pâques	— .75
— Oiseau des Bois	— .50	Masset, Henri op. 5. Hymne de Pâques	1.—
Silcher, FB., Gloire, Gloire ! (Noël)	— .50	Hauptmann, M., Hymne	— .75
Doret, G., Chant des Moissonneurs	— .50	Gluck, Pâques	— .60
Senger, de H., Chanson des Jardiniers et des Jardinières	— .50	Palme, E. Chant de Pâques	— .50
Prétorius, Chant de Noël	— .50	Homilius, G. A., L'Agneau de Dieu	— .50
Palmer, Ch., Consolez, consolez !	— .75	Klein, B., Confiance	— .50
Kling, H., En Mai	— .50	Dénézéaz A., Le Retour de l'Hirondelle	— .75
Klughardt, A., Charms du printemps	— .50	Grandjean, S., Le Sapin de Noël	— .50
Abt, F., La voix du soir	— .50	Gläser, K. G., Gloire au Seigneur Chant de Noël	— .50
Kling, H., Chœur pour l'inauguration ou la restauration d'une église	1.—	Mangold, Dans la forêt	— .50
Plumhof, H., Op. 18. Chœur des Anges (Chant de Pâques)	1.—	Hahnemann Paul, Que Dieu te bénisse (Der Herr segne dich)	1.—
— Op. 19. Les voix de Noël	— .75	North, Ch., Rameaux	1.—
— Op. 22. Jésus sort de la tombe (Chant de Pâques)	— .50	— Ratification, A te servir Jésus	— .50
— Op. 23. Paraphrase du Psau-me G	— .75	— Venez à moi	— .50
— Op. 27. Paraphrase du Psau-me 84	— .75	— Ascension. Oh ! que n'ai-je que des ailes	— .50
		— Rameaux. Hosannah, bénit soit	1.—
		— Au Rédempteur (Vendredi-Saint)	— .50
		— Pâques. O Christ tu sors de la poussière	1.—

Envois à l'examen

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

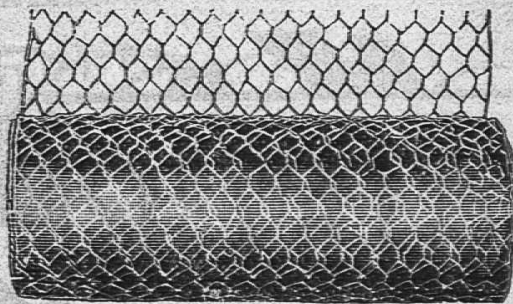
Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Max Schmidt & C^{ie}



24 et 25, Place Saint Laurent
Terreaux, 2

LAUSANNE

Outils en tous genres pour l'Agriculture

PIERRES A FAULX

marque « CARBORUNDUM ».

MAISON NYFFENEGGER

Rosset - Nyffenegger

→ 10, Rue de Bourg, 10 ←

CONFISERIE — PATISSERIE — GLACES

Vins fins - Liqueurs - Afternoon Tea

Téléph. 403 **Salons de Rafrâichissements** Téléph. 403

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 **LAUSANNE** — **NYON**, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple
au plus riche. expédiés sur demande télégraphique *Funèbres Lausanne.*
*Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne
par les membres de la S. P. V.*

On cherche

pour une école privée de la campagne vaudoise (externat mixte — 14 élèves
environ, de 9 à 13 ans)

une directrice

diplômée pour l'enseignement secondaire.

S'adresser pour renseignements à M. le Pasteur Co. sous chiffre **S 26603 L**
à **Haassenstein & Vogler, Lausanne.**

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit
gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Librairie Payot & C^{ie}, Lausanne.

Vient de paraître :

Histoire illustrée de la Littérature française

par E. ABRY, C. AUDIC, P. CROUZET, agrégés des lettres.

Un magnifique volume in-8 carré de 680 pages, orné de 304 illustrations documentaires, imprimé sur beau papier d'alfa. — Broché, 5 fr.; relié toile, 5 fr. 50; relié mouton souple, tête dorée, 7 fr. 50.

Ce précis est avant tout un recueil de faits : dates, événements biographiques, analyses précises, exemples des procédés habituels des écrivains appuyés sur des citations et des renvois, illustrations documentaires, renseignements de toute nature sur la vie littéraire, artistique et sociale aux grandes époques de l'histoire, etc. L'art classique, par exemple, la tragédie du XVII^e siècle, la lutte philosophique au XVIII^e peuvent-ils être compris, si l'on ne s'est fait par tous ces moyens une idée des salons, de l'organisation des théâtres, du régime des lettres sous l'ancienne monarchie ? Ce livre est le premier précis classique de littérature française qui soit non seulement aussi copieusement, mais aussi scientifiquement illustré.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

**Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.**

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

Excédent total disponible plus de fr. 16.343.000.

Fonds total plus de fr. 128.352.000. Assurances en cours plus de fr. 253.231.000.

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande**, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

On cherche

dans Pensionnat renommé dans la Suisse occidentale, une

Institutrice française

pour enseignement du français (grammaire, composition, conversation, littérature). Préféré demoiselle capable d'enseigner diverses branches.

Offres sous chiffres A. 3481 G. à

Haasenstein & Vogler, St-Gall.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE



Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8

Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 40 jusqu'à fr. 100 ; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 140 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1^{er} titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

Vient de paraître :

Vient de paraître :

GLANURES

Récits authentiques
destinés à illustrer l'enseignement biblique.

Publication du comité central vaudois des Ecoles du dimanche.

1 vol. in-16 de 300 pages : fr. 1.50

Le volume sera cédé au prix de fr. 1 à tous les pasteurs, directeurs d'écoles du dimanche, moniteurs ou monitrices, de la Suisse romande, qui en feront la demande d'ici au 1^{er} janvier 1913, à l'Agence religieuse, rue de l'Halle, 18, Lausanne.

LE MONITEUR SUISSE DES TIRAGES FINANCIERS

édité par la **Banque C. Mennerich, 14, r. Haldimand, LAUSANNE.**
Donne chaque mois la liste des tirages des principales obligations à lots. —
Abonnement : 2 fr. par an.

MAITRE DE FRANÇAIS

et de quelques branches commerciales **est cherché** par Institut de Jeunes gens (Suisse française). Position bien rémunérée et d'avenir pour homme sérieux, énergique, expérimenté. Offres sous **H. 4173 N., à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.**